

1996

# LE VAUSSEROUXIEN



**Bienvenue à Xavier et Valérie**



**Bienvenue aux nouveaux habitants**

# SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

- ETAT CIVIL, SERVICES
- SUBVENTIONS 1996
- LE MOT DU MAIRE
- DATES ET DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- BUGDET ET IMPÔTS
- DEVELOPPEMENT LOCAL : MULTI-SERVICES
- MINI PLAN D'EAU VAUSSEROUX - VAUTEBIS
- TRAVAUX DE VOIRIE
- TRAVAUX DE BATIMENTS
- ORDURES MÉNAGERES
- SAVIEZ-VOUS QUE ?
- QUOI DE NEUF A L'ECOLE ?
- UN MOT DE VOTRE EMPLOYÉ COMMUNAL
- UN MOT DE CHAQUE ASSOCIATION

## Services

-----

- Mairie :** \* Ouverture les lundi, mardi, jeudi, vendredi  
De 13h30 à 16h30
- Caisse d'Épargne :** \* Le samedi matin de 10h30 à 11h00
- Assistante sociale :** \* Permanence à Ménigoute, jeudi de 9 h à 11 h  
Mme GUSTIN,  
Mairie 79340 MENIGOUTE
- Mutualité Sociale Agricole :** \* Permanence à Ménigoute, Vendredi de 9 h à 12 h  
Mme POUPOT, conseiller en développement social local.  
42 Route de St Maixent 79340 MENIGOUTE

## Impôts

-----

	Commune	Communauté
- Taxe d'habitation	7,30 %	3,50 %
- Taxe foncière bâtie	7,85 %	4,54 %
- Taxe foncière non bâtie	28,91 %	12,38 %
- Taxe professionnelle	6,32 %	2,49 %
- Taxe ordures ménagères	290 Frs la part	290 Frs la part

## Etat Civil

-----

NAISSANCES	MARIAGES	DÉCES
HILTY Manon	GRELLIER Dominique PASQUIER Corinne	AUDRY Marie FRADIN René
PANNETIER Iliana	RENELIER Alain BOUQUET Florence	GROSSET ép. CHARON Jacqueline JORIGNÉ Ferdinand LE SAUX Jean Yves MOTARD Albert

# Subventions 1996

\*\*\*\*\*

- Syndicat d'initiative cantonal	200 Frs
- Ass. Commerçants-artisans de Ménagoute	350 Frs
- Club du 3ème Age de Vausseroux	500 Frs
- Musée Cantonal de Ménagoute	350 Frs
- Ass. Chasse de Vausseroux	500 Frs
- Entente Sportive Vausseroux-Vautebis	1 500 Frs
- Ass. Sport Loisirs de St Martin	300 Frs
- Comité Prévention Routière	100 Frs
- Maison Familiale de Benassay	200 Frs
- Ligue Contre le Cancer	200 Frs
- Ass. Fran. contre la Myopathie	100 Frs
- Club Omnisport Cantonal	200 Frs
- Ass. Intermédiaire du Canton de Ménagoute et de Mazière (A.I.C.M.)	650 Frs
- Ass. ACAMO	300 Frs
- Ass. V.A.L (Vautebis Loisirs)	500 Frs
- C.C.A.S.	5 850 Frs
- Comité d'expansion	2 000 Frs
- A.P.E. Vausseroux - St Martin - Vautebis	1 600 Frs

---

**TOTAL**

**15 400 Frs**

## Le Mot du Maire

\*\*\*\*\*

L'année 1996 pour Vausseroux, fût une année d'étude de projets.

La première étude sur un mini plan d'eau est terminée. Une pièce d'eau de 62 ha, un village vacances, un enjeu financier important, trop pour qu'il soit supporté par notre commune. Cependant, il faudra étudier dans les années à venir les opportunités de la création du barrage de la Grimaudière ou autre et je ne désespère pas de voir ce village vacances à Vausseroux.

La deuxième étude où vous avez été sollicité, va aboutir par l'intermédiaire de la Communauté de Communes du Pays ménigoutais. Fin 1997, un multi-service nous apportera un choix d'achat important, tant ce magasin sera complet dans sa diversité d'articles.

L'année 1996 fût aussi celle des réalisations :

\* **L'Hôtel - Bar - Restaurant** : achat, mise aux normes pour la partie Bar - Restaurant cette année et pour la partie "Hôtel" prévue début 1997, ces investissements sont répercutés dans un crédit bail de 15 ans avec les nouveaux gérants (photo 1ère page).

\* **La rénovation de l'école** : nous avons obtenu une subvention de 48 304,10 Frs pour des travaux d'investissement important, mais nous avons maintenant des locaux fonctionnels pour l'éducation de nos enfants.

\* **La rénovation d'un logement communal** : c'est aussi l'amélioration de notre patrimoine que nous devons poursuivre dans les années à venir.

En cette période de voeux, nous devons nous mobiliser encore plus pour que notre commune prospère et qu'il y fasse bon vivre.

A tous, le Conseil Municipal vous adresse ses meilleurs voeux pour 1997.

*Mais que s'est-il passé à Vausseroux la quarante septième semaine ?*

*Qui aurait imaginé ce flux d'automobilistes ?*

*Est-ce la reconnaissance du pompiste où son anniversaire, cette quarante septième semaine ?*

*Qui mettrait en doute l'utilité d'une station service ?*

*Sûrement pas l'automobiliste de passage la quarante septième semaine de l'année 1996.*

*La moralité de cette histoire est que :*

*Si la station n'existait plus, on en parlerait même pas*

*La terre ne s'arrêterait pas pour ça de tourner*

*L'automobiliste ne se serait pas arrêté*

*Et si la pénurie revenait, la station abonderait*

*Et l'automobiliste s'arrêterait de nouveau*

*Alors un (le pompiste) pour tous (les automobilistes), 52 semaines dans l'année et tous (les automobilistes) pour un (le pompiste) 1 semaine OU 52 semaines dans l'année ?*

## Dates et Décisions du Conseil Municipal

\*\*\*\*\*

- Le 18 Janvier 1996 :** Décide de refaire la couverture de l'école.  
Donne son accord à la semaine lyonnaise.
- Le 28 Février 1996 :** Sur courrier de l'Académie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse la fermeture d'un poste d'enseignement .
- Le 20 Mars 1996 :** Vote des taxes communales.  
Vote du Budget Primitif.  
Loue la maison de l'école à Mr Eric THOUIN.  
Décide de soumettre un questionnaire à la population en vue de l'implantation d'un multi-services.
- Le 19 Avril 1996 :** Prend en compte la réunion des parents d'élèves et décide de tout mettre en oeuvre pour le maintien des 3 classes existantes.  
Décide de donner à Mr Benoît MICHENOT (étudiant en 3ème année à l'I.U.P. Gestion Commerciale des P.M.E. ) la responsabilité de l'enquête sur le multi-services auprès des habitants.  
Arrête le Déroulement de la cérémonie du 8 Mai et du 14 Juillet.
- Le 10 Juin 1996 :** Suite au résultat de l'enquête pour l'implantation d'un multi-service à Vausseroux, soit 80 % de la population favorable à ce projet, le Conseil Municipal décide d'étudier deux projets de financement (achat ou rénovation).  
Décide l'achat de l'Hôtel - Bar - Restaurant et d'effectuer la mise aux normes, ensuite de le rétrocéder en crédit bail à Mr LARHANTEC.  
Décide de réaliser un emprunt de 129 000 Frs pour la mise aux normes.
- 11 Septembre 1996 :** Etudie le concept multi-service et les subventions possibles à ce projet.  
Décide la réfection d'une maison communale.  
Décide de réaliser un emprunt de 300 000 Frs pour clôturer le budget du restaurant.  
Se donne une politique de busage ( budget annuel 5 000 Frs prise en charge de 20 m. par habitation).
- Le 5 Novembre 1996 :** Donne délégation à la Communauté de Communes du Pays ménigoutais pour être maître d'ouvrage du projet "multi-service" (les subventions pourraient atteindre 80 % ).  
Suite à la réunion de la commission "éclairage public" , des contacts sont pris avec le SIEDS.  
Décide de contracter un emprunt de 150 000 Frs pour la rénovation du logement communal et des travaux de voirie.
- Le 19 Décembre 1996:** Vote des diverses subventions 1996.  
Décide d'accueillir les nouveaux habitants le 18 Janvier 1997.

## BUDGET ET IMPOTS

		Montant 95	montant 96	Variation 95-96
<b>Vos impôts</b>	Taxe d'habitation	65 000,00	46 720,00	-28%
	Foncier bâti	67 295,00	48 121,00	-28%
	Foncier non bâti	200 376,00	146 285,00	-28%
	Taxe professionnelle	126 094,00	66 084,00	-47%
	<b>TOTAL</b>	<b>458 765,00</b>	<b>307 210,00</b>	<b>-33%</b>

<b>Recettes</b>	<b>Budget total (fonct.)</b>	<b>1 051 626,00</b>	<b>910 758,00</b>	<b>-13%</b>
	Dotation de l'Etat	286 587,00	306 043,00	7%
	Impôts	458 765,00	307 210,00	-33%
	<b>Produits</b>	<b>306 274,00</b>	<b>297 505,00</b>	<b>-3%</b>
<b>Dépenses</b>	Frais de personnel	256 212,00	262 665,00	3%
	Travaux	107 808,00	163 175,00	51%
	Frais financiers	84 823,00	89 067,00	5%
	Subventions	13 800,00	15 400,00	18%
	Prélèvement sur recette	190 730,00	143 574,00	-25%
	Part. et contingents	303 585,00	103 122,00	-66%
	Divers	98 580,00	109 201,00	11%
	<b>Total dépenses</b>	<b>1 055 538,00</b>	<b>886 204,00</b>	<b>-16%</b>

<b>Emprunts</b>	Dette au 1er Janvier	860 412,00	941 225,00	9%
	Annuité	194 968,82	168 272,20	-14%
	Intérêt	75 780,96	74 196,27	-2%
	Capital	119 187,86	94 075,93	-21%

<b>Investissement</b>	Travaux de bâtiments	269 360,00	594 750,00	120%
	Acquisition matériel	6 850,00	48 350,00	600%
	<b>Excédent</b>	<b>-31 675,00</b>	<b>292 000,00</b>	

## BUDGET ET IMPOTS

\*\*\*\*\*

La chute des impôts est liée au transfert de fiscalité à la Communauté de Communes, cela représente 33 % de la fiscalité 1995.

Les dotations de l'Etat progressent légèrement, les produits diminuent également dans les mêmes proportions.

Les frais de personnel augmentent du fait du changement de l'indice des Collectivités territoriales.

Les travaux sont nettement plus importants. Il y avait là des urgences de bâtiments et de voiries. Cependant, nous devons faire attention et prévoir des programmes d'investissement qui nous permettent de récupérer la T.V.A.

L'endettement de la commune reste stable.

Les subventions sont plus importantes : 1600 Frs à l'association des parents élèves pour le voyage "classe de neige" de 1996.

: 2000 Frs au Comité d'expansion (Etude Multi-service).

Les prélèvements sont en régression, mais les prévisions de 1997 sont meilleures.

Les participations et contingents ont diminué de 200 000 Frs, une charge non négligeable due en grande partie par les écoles repris par la Communauté de Communes et le Centre Social Cantonal des Forges.

Les Divers, plus de 10 % (reste dans la norme).

### Les emprunts :

Une augmentation de la dette en capital qui provient de l'emprunt voirie et bâtiments (maison communale) de 150 000 F.

Par contre, l'emprunt sur l'opération Bar-Restaurant trouve sa contre partie dans le paiement du loyer.

Donc, si l'on retire les emprunts : - Garage : remboursement par le loyer

- Bar - Restaurant : remboursement par le loyer

Cela diminue la dette en capital.

<b>Dette en capital</b>	<b>1988</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>
Total dette	<b>793 735,22</b>	<b>941 225,03</b>	<b>1 424 752,86</b>
Emprunt sur opération compensé par les loyers		319 605,41 (garage)	304 305,35 (garage) 425 625,63 (Bar-Rest)
<b>Endettement net</b>	<b>793 735,22</b>	<b>621 619,62</b>	<b>694 821,88</b>

Les investissements sont pratiquement équivalents en bâtiments, voirie, si l'on retire l'opération "Bar - Restaurant".

Cette année, la Mairie s'est équipée de matériel informatique, dépense indispensable aujourd'hui pour travailler mieux et plus vite.

Le reliquat important est à prendre avec précaution. En effet, l'opération Bar-Restaurant débutée en 1996 n'est pas terminée.

En conclusion, je peux dire que les opérations réalisées en 1996 ont permis un développement économique sans grever notre budget.

## Utopie ou réalisme de développement communal

**L'utopie**, oui si nous avions fait ce qui se fait ailleurs, à savoir une dépendance d'une grande surface car nous allions à la mort de nos commerçants du Canton.

**L'utopie** aussi si nous avions mis que de l'alimentaire dans le multi-service, car l'activité ne serait pas économiquement viable.

C'est la conception du projet, établi en collaboration avec Mr GUIGNARD, Directeur de la Chambre des Métiers qui nous fait dire **que ce n'est pas de l'utopie**.

Ce projet **du réalisme de développement communal**, vous y avez contribué en répondant au questionnaire de Mr Michenot.

QUESTIONS	OUI	NON	Sans opinion
Aujourd'hui dans notre environnement proche. disposez-vous de tous les produits dont vous avez besoin ?	39,60 %	59,90 %	0,50 %
Pensez-vous que l'implantation d'un multi-service à Vausseroux aurait un intérêt ?	73,80 %	19,80 %	6,4 %
Pensez-vous utiliser les services qui vous seraient proposés	79,70 %	15,50 %	4,8 %
Pensez-vous que ce service permettrait de maintenir la population locale	69 %	20,90 %	10,10 %
Même si vos habitudes d'achat vous entraînent vers l'extérieur. êtes vous prêt à faire l'effort pour que vive un multi-service à Vausseroux	80,20 %	12,30 %	7,50 %

A travers ces résultats c'est vous qui parlez du **réalisme de développement communal**.

Mais, nous avons voulu aller plus loin dans les études, notamment économiques, qui ont démontré que cela pourrait être viable. Bien sûr, la viabilité passe par les personnes sérieuses et compétentes dans le multi-service mais aussi par l'effort de chacun de nous.

Vous trouverez ici la liste des personnes impliquées dans le multi-service avec les produits qui seront proposés.

Mais d'autres pourront également s'y ajouter, cette liste n'est exhaustive.

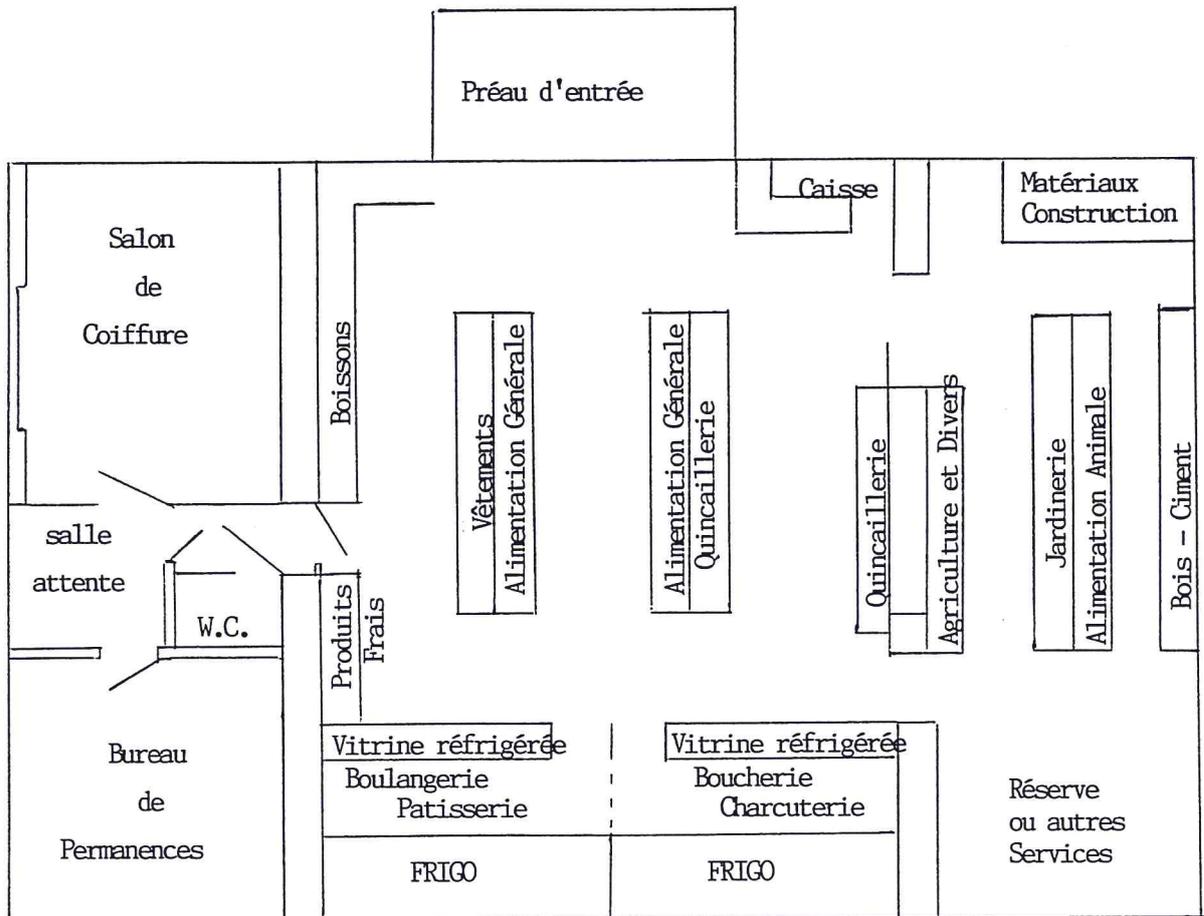
<p><b>ALIMENTATION</b> Boucherie - Charcuterie Boulangerie - pâtisserie Poissonnerie - Produits frais Epicerie Vins Spiritueux - Fioul</p> <p><b>ENTRETIEN - BRICOLAGE</b> <b>JARDINAGE</b> Pièces d'usure agricole - Divers auto Jardinage - Alimentation animale Quincaillerie - Bricolage Bois Matériaux ciment - chaux</p> <p><b>AUTRES SERVICES</b> Habillage - Literie Fleurs Restauration - Plats traités Point touristique</p> <p><b>SERVICES GENERAUX</b> Assurances Poste et Télécommunication Services bancaires</p>	<p><b>PERSONNES IMPLIQUEES</b> Mr et Mme DAVID Claude Vasles Mr et Mme TIFFENEAU Vasles Mme SAVIN Béatrice Coutières Mr et Mme CAZE Vasles Mr SIMONNEAU Alain Vausseroux</p> <p>Mr et Mme GUIGNARD Vausseroux Mr FLEURY Jacques Vausseroux Mr REMAUDIERE Vasles Mr CHAUSSERAY Coutières Mr BRUNET Vasles</p> <p>Mr LOISEAU Ménigoute Mme GRENIoux Vasles Mr LARHANTEC Vausseroux Syndicat Mixte de Gâtine</p> <p>Mr PIED Jean-Charles Vasles Mr BONNET Reffannes Crédit Agricole Ménigoute</p>
---	--

L'investissement sera assuré par la Communauté de Communes du Pays ménigoutais, voici le projet de financement :

COUT		FINANCEMENT	
<b>Estimation Achat bâtiment</b>	<b>155 700 F</b>	<u>Subventions :</u>	
Gros oeuvre	400 000 F	FISAC	344 925 F
Charpente	90 000 F	FEDER	344 925 F
Couverture zinguerie	110 000 F	D.D.R.	262 500 F
Cloisons et carrelage	170 000 F	Contrat Ruralité	300 000 F
Peinture et rev. sol	28 000 F	Emprunt Communauté	316 575 F
Électricité	68 000 F	Emprunt Commune	155 700 F
Plomberie sanitaire	18 000 F		
Chauffage	120 000 F		
Aménagement des abords	130 000 F		
Achat de matériel	310 185 F		
<b>Total H.T.</b>	<b>1 444 185 F</b>		
<b>Total T.T.C.</b>	<b>1 741 687 F</b>		
Maitre d'oeuvre	124 740 F (H.T.)		
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>1 724 625 F</b>		<b>TOTAL H.T. 1 724 625 F</b>
<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>2 047 823 F</b>		

Si tous les éléments sont réunis, les travaux se réaliseront en 1998.

# Un multi-service à Vausseroux



Ceci n'est qu'une esquisse, le projet final  
risque d'être modifié.

## Mini plan d'eau Vausseroux - Vautebis.

\*\*\*\*\*

### Présentation de l'étude :

- 1 ) Une surface d'eau de 62 ha.
- 2) Des hébergements, 15 à 20 unités labellisées "Chalets Loisirs" dans le réseau Gites de France.
- 3) Un camping caravanning 90 à 100 emplacements libres, 10 à 15 mobil home.
- 4) Un pavillon d'accueil, un point de restauration rapide.
- 5) une piscine de loisirs
- 6) Activités sportives, détente, nautiques, animations pour les enfants.

**L'eau décor, environnement :** lieu de séjour, promenade, détente, verdure, paysage, valorisation des terrains autour du plan d'eau

**L'eau sportive, ludique :** barques, pédalos, canoë

**L'eau loisirs, détente :** propreté de l'eau, aménagements des abords et entretien, pêche...  
mais eau froide, "inconfortable", eau qui appelle la baignade cependant

**L'eau confort :** d'où nécessité d'une piscine de loisirs, sécurité, meilleures conditions de baignade pour clientèle familiale

### L'emploi :

- \* 4 plein temps
- \* 5 saisonniers
- \* quelques emplois d'appoint

Voici les grands points de cette étude qui vous seront plus approfondis lors de la réunion publique prochaine.

En attendant, soyons réaliste, l'investissement très lourd doit se raisonner et ce n'est pas nos deux communes qui pourront le réaliser.

Aujourd'hui, nous ne pouvons dire que ce projet se réalisera, à nous de trouver d'autres sources qui nous permettront de reprendre ce projet, sachez notamment que le barrage de la Grimaudière n'est pas encore abandonné.

Cette étude était nécessaire pour nous tenir prêt à toute éventualité.

## TRAVAUX DE VOIRIE

-----

### Budget 1996 :

TRAVAUX	MONTANT
Emulsion	26 049.60
Enrobé	11 251.98
Colacid	16 847.82
Pierres - Chemins	8 104.32
Buses	7 014.70
S.E.S. Signalisation	3 196.44
Peinture	755.50
<b>TOTAL</b>	<b>73 220.36</b>

### Travaux réalisés :

\* Sur la route de la Servelière, coupure et pose de buses entre la maison de Mr Charron Jean et celle de Mr Caillon Bernard.

\* 50 m de buses ont été posées entre la maison de Mr Hu Régis et Mr Guégnard Philippe.

\* Pour remplacer les vieux panneaux de signalisations sur la route de Sainte-Marie à la Fonzille, 6 nouveaux panneaux ont été achetés.

\* Dans le cadre de la politique de busage, un budget annuel a été fixé, soit : 5000 Frs maximum par an et 20 m maximum par habitation.

La municipalité a octroyé 20 m de buses qui seront posées à l'Archerie au printemps.

### Travaux réalisés par la D.D.E :

Il ne se passait pas un hiver sans que la départementale n° 21 en bas des Cartes ne soit inondée. Alors, avant qu'un grave accident ne se produise, la municipalité a fait des demandes auprès des autorités compétentes du Département.

Des travaux de réparations ont été réalisés en fin d'année 96, de grosses buses ont été mises dans la traversée de la route afin que l'eau se dégage plus facilement.

Jean-Marie DEGUILLE.

# PLANTATION DES ARBRES ET DES HAIES

\*\*\*\*\*

## *dans la campagne*

Réunis sur un même dessin, voici les emplacements qui ont le plus besoin d'arbres, de haies et bosquets. Si ces boisements existent, il faut les conserver et les entretenir. S'ils n'existent pas ou n'existent plus, il est souhaitable de les réimplanter.

1 - Replanter des bosquets sur les champs difficiles à travailler (trop étroits, pentus, de formes irrégulières, de sol hétérogène ou médiocre...)

2 - Les fossés, haies, talus et boisements en rupture de pente (limite entre terres labourables et prés de pente) sont à conserver ou à replanter en priorité.

3 - Comme ces talus, les prés de pente et de vallée sont aussi les meilleurs épurateurs des eaux chargées de résidus chimiques venant des champs.

4 - Le long des berges des fossés et rivières, ne pas arracher les Aulnes et Saules qui retiennent la terre. Conserver les sinuosités des ruisseaux.



5 - Autour des grandes parcelles ou groupes de parcelles, conserver ou replanter des haies brise-vent efficaces et productives (bois d'œuvre).

6 - Les bords de chemins de desserte des champs sont des lieux privilégiés pour la plantation de haies brise-vent, surtout en limites de propriété.

7 - Les bordures de routes sont idéales pour la plantation soit de haies brise-vent, soit d'arbres d'alignement d'une même espèce.

8 - Autour des fermes et de leurs petits prés, les haies et bandes boisées protègent la maison et insèrent les bâtiments dans le paysage (voir page 4).

Pour toutes personnes intéressées, un dossier est disponible en Mairie

"Guide de plantation"

Des subventions sont possibles - 30 % Conseil Général  
- 20 % de l'Europe  
incluant des travaux de structure, de protection et de plantation.

Dossier à établir avant le 15 Juin 1997.

## TRAVAUX DE BATIMENTS

---

### Travaux réalisés :

#### Ecole :

Mise aux normes de la nouvelle école aménagée dans l'ancienne cantine :

Coût des travaux	: 260 133, 69 Frs
Subvention travaux	: 34 152 Frs
Subvention Gaz	: 6 000 Frs

#### Logement communal :

Des réparations ont été réalisées dans un logement communal pour un montant de 97 421 Frs.

Ce logement est actuellement occupé par Melle LUCAS Valérie, institutrice à l'école primaire de Vausseroux.

#### Remerciement :

à Madame Morisset pour le sapin de Noël,

à Monsieur et Madame Fradin pour les fleurs du 11 Novembre.

Jean-Claude ROUVREAU.

# "Ramassage des ordures ménagères"

\*\*\*\*\*

## \* Poubelle ordinaire pour les déchets à incinérer :

Des conteneurs ont été installés dans le bourg et les écarts, le **ramassage des ordures ménagères s'effectue à raison d'une fois par semaine, le vendredi matin pour le bourg et les écarts.**

## \* Des bornes d'apport volontaire sont également installées :

**Bleue** : - **Papiers - cartons d'emballage** : Boîtes de lait, de jus de fruit, cartons...

- **Emballages métalliques** : boîtes de conserve, de bière, bouteille de laque, sirop ...

- **Bouteilles plastiques**  
(sans les bouchons)

**Verte** : - Bouteilles, pots, et bocaux en **verre** (sans les bouchons ni les couvercles)

**Sauf** : les ampoules, les néons, les vitres, les miroirs, la vaisselle en "verre",

la faïence, la porcelaine.

**Bordeaux** : - les **journaux, magazines, revues, catalogues** (sans le film plastique)

**Sont déposés en déchetterie** : - les cartons d'emballages trop volumineux (volume supérieur à 5 litres) - bidons d'huile moteur

- jouets en plastique

- les objets en plastique d'un volume supérieur à 5 litres.

## Horaires déchetterie de Reffannes :

**Lundi, mercredi, vendredi** : de 14 heures à 18 heures

**Samedi** : de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Joël MOREAU.

## Saviez-vous que ?

\*\*\*\*\*

### **Nouveaux habitants :**

Losque des nouveaux habitants arrivent dans une commune, il est important de se faire connaître à la Mairie et au facteur.

Cette année, 25 nouveaux habitants étaient invités le 18 Janvier dans notre commune.

**La banque alimentaire** fonctionne toujours. Elle vient en aide à ceux qui touchent le R.M.I.

Pour plus de renseignements : s'adresser à Mme Proust Jeanne (05.49.70.26.39) ou au Centre Social et Culturel Cantonal des Forges (05.49.69.93.13).

### **Propriétaires**

Construire ou rénover :

Il existe des primes et des subventions "prime à l'amélioration à l'habitat" OPAH pour 1998.

### **Actifs :**

Il existe pour les actifs un Service Auxiliaire Familiale.

Objectif : Aider les familles lorsque le besoin exprimé est exclusivement d'ordre ménager.

Motif d'intervention : Grossesse pathologique - Maternité - Surmenage - Maladie - Abandon - Décès ....

### **Retraités :**

Il existe un Service d'Aide ménagère.

Objectif : Participer au maintien à domicile des personnes âgées qui nécessitent à la fois une aide pour les tâches ménagères et une aide à la personne (toilette, hygiène, équilibre des repas)

Une attention particulière compte tenu de leur isolement familial et social.

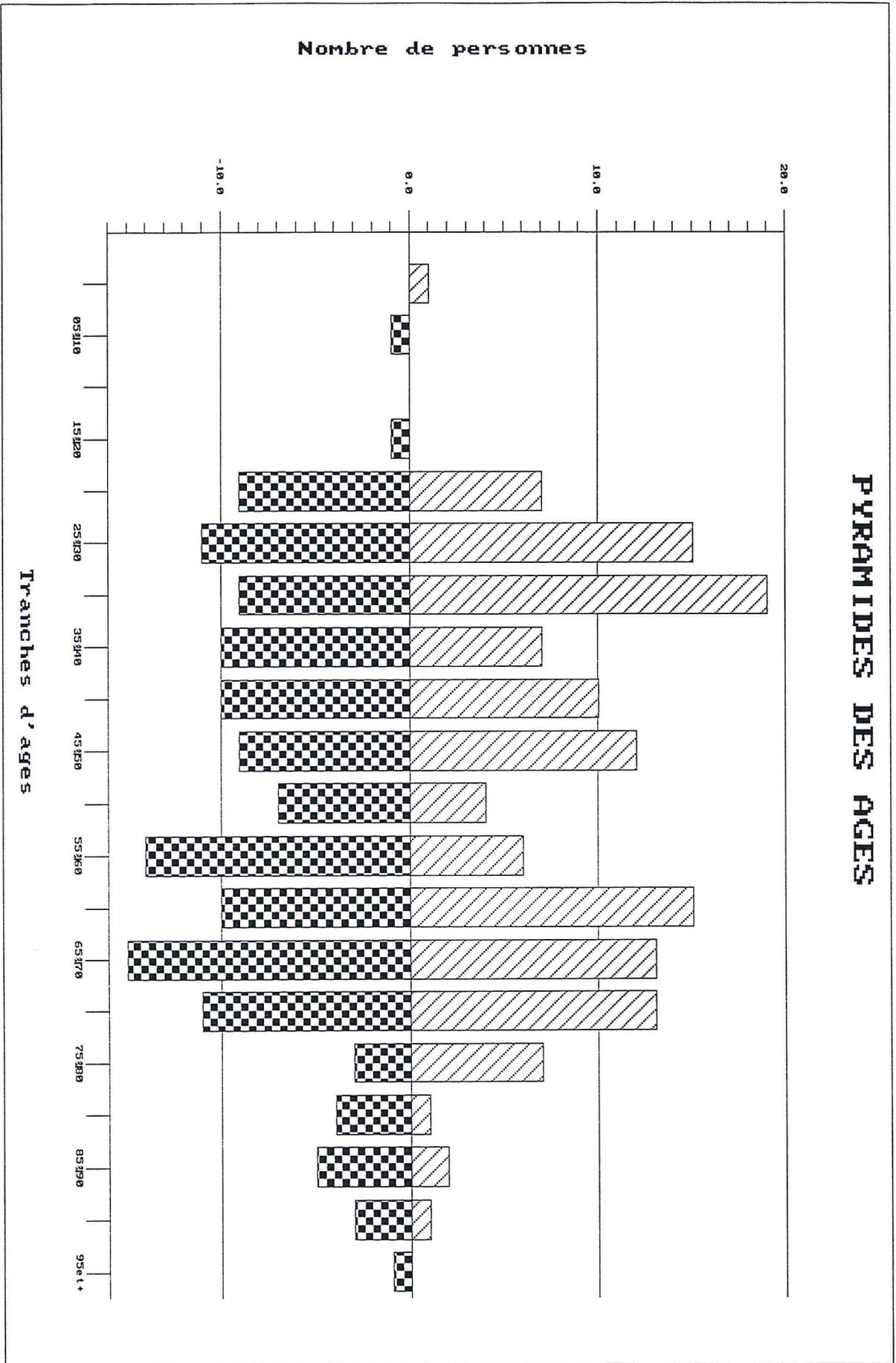
### **Personnes âgées :**

Il existe des aides financières à l'adaptation du logement des personnes âgées handicapées.

S'adresser au Service Social de sa Caisse d'Assurance Maladie (CRAM , CAF ou MSA ...)

Jeanne PROUST.

# PYRAMIDES DES AGES



Jeanne PROUST.

## Les écoles et la Communauté de Communes



Notre Regroupement Pédagogique Intercommunal Vausseroux - Vautebis - St Martin du Fouilloux existe toujours.

Mais la gestion de nos écoles est maintenant du ressort de la Communauté de Communes.

Ceci va changer notre façon de travailler, notamment pour les Associations de Parents de d'Elèves et les enseignants.

Néanmoins, le Maire reste responsable de son école, c'est l'intermédiaire entre les instances.

Ce n'est pas pour autant que chaque municipalité n'a pas la possibilité de soutenir financièrement son école.

A Vausseroux, le Conseil Municipal a décidé l'achat de rideaux pour un montant de 6351 Frs.

Les enfants seront là dans un confort de locaux où je suis sûr qu'avec la qualité de leur nouvelle institutrice, ils feront une bonne scolarité.

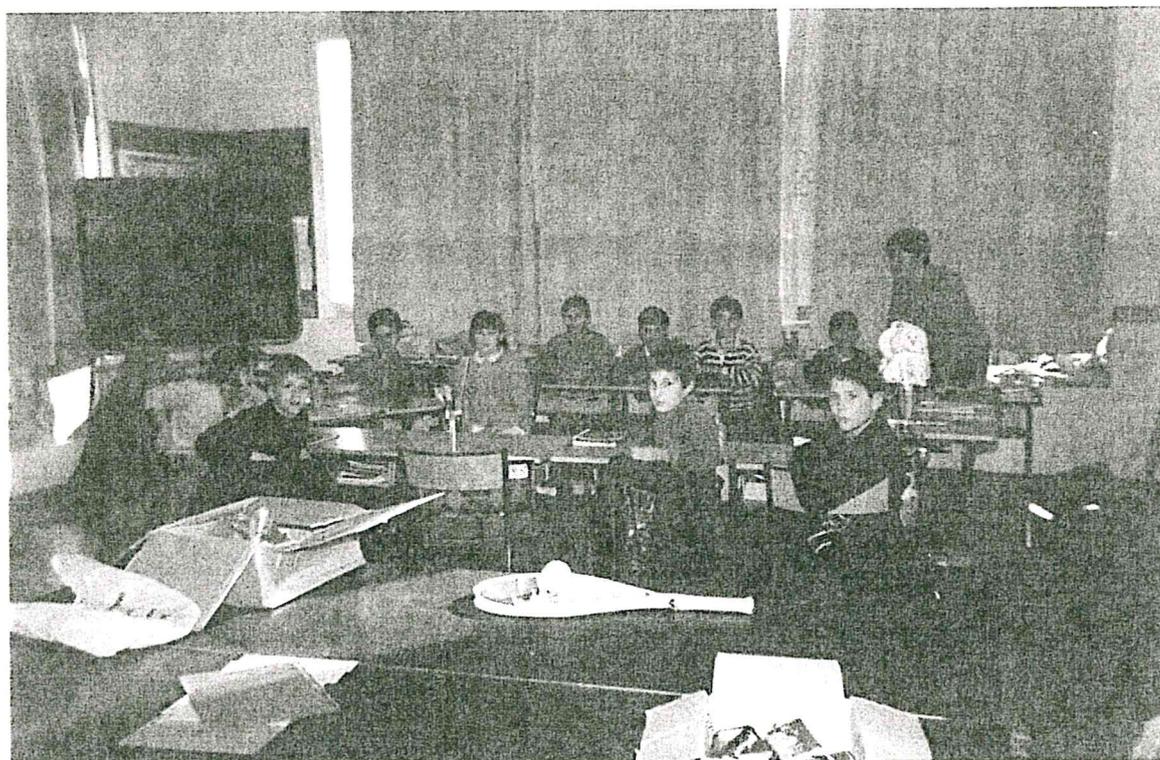
Leur institutrice, Melle Valérie LUCAS, qu'ils ont accueillie dans sa nouvelle demeure.

Nous-mêmes lui souhaitons la bienvenue en notre commune.

Le prix des repas a été uniformisé dans le Canton :

1er Janvier 1996 : 11 Frs / repas

1er Janvier 1997 : 11,20 Frs / repas.



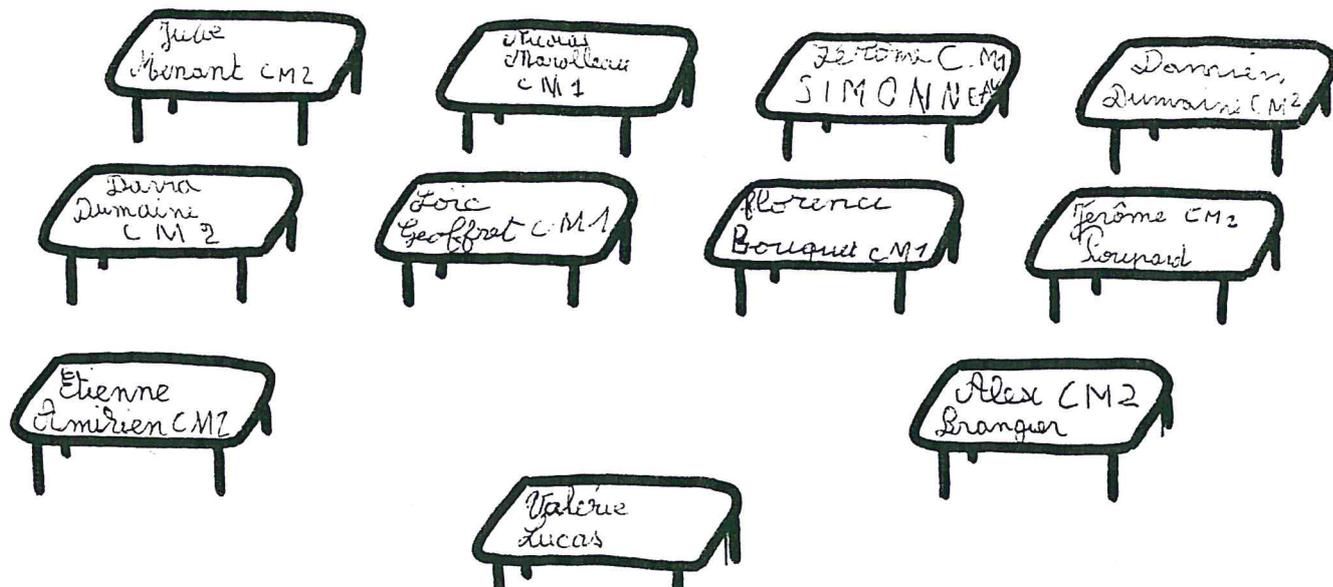
## Quoi de neuf à l'école ?

D'abord, la classe : plus grande, plus claire, plus chaude, (parfois trop, avant que les rideaux ne soient installés) et donc agréable.

Ensuite certains élèves : Jérôme Poupard nous arrive de l'école de Ménigoute, Jérôme Simonneau et Loïc Geoffret de Saint-Martin du Fouilloux.

Enfin, le maître, à notre grand regret, est parti pour Fenioux. Nous avons maintenant une maîtresse qui, elle, ne joue pas au foot avec nous à la récréation. Elle habite depuis peu à Vausseroux où nous sommes tous allés lui souhaiter la bienvenue, un soir, sans qu'elle ne le sache. Elle a beaucoup apprécié la surprise, ce qui nous a fait plaisir.

Par contre, ce qui nous enchante moins, c'est que nous avons plus de devoirs que l'année dernière. Nous avons également plus de punitions, d'autant que Carmen s'y met aussi !!



## **Habitants de Vausseroux, Un mot de votre employé communal**

\*\*\*\*\*

Ne laissons pas mourir notre village comme certains bleds paumés de la France profonde.

Etant placé dans un carrefour important de notre canton, nous avons peut-être une chance de nous en sortir.

Prenons nos pinceaux pour rendre les façades de nos habitations plus accueillantes en les accompagnant de quelques jardinières fleuries ...

Accueillons de façon plus sympathique les citadins désirant vivre chez nous...

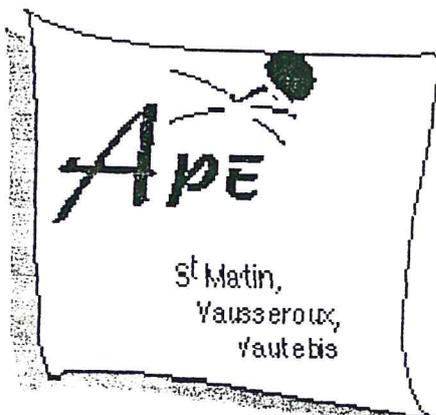
Améliorons et égayons un peu l'environnement de nos petits villages.

Je crois que le projet de notre Maire avec le mini barrage et base de loisirs serait une bonne solution pour redonner un peu de vitalité à notre commune.

Il est bon sans doute de chercher à développer le tourisme puisqu'il y a peu de solutions avec l'industrie, le commerce et l'artisanat.

Soyons un village qui ait des idées comme certains dans l'émission "Faut pas rêver" de Sylvain AUGIER sur France 3.

Claude CHARON.



## ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE St-MARTIN, VAUSSEROUX, VAUTEBIS

### EFFECTIFS 96/97

- Maternelle : 25 élèves, cours de Mme Rosy POULET
- CP - CE1 - CE2 : 19 élèves, cours de Mr Gilbert MORIN
- CM1 - CM2 : 10 élèves, cours de Mlle Valérie LUCAS

L'Association remercie les personnes et parents d'élèves du RPI qui ont assisté aux différentes manifestations :

- spectacle de Yannick Jaulin,
- veillée à danser en plein air avec les Pibolous,

premières animations de ce genre qui ont attiré un large public à St-Martin du Fouilloux et témoignent aussi de la volonté de la population à s'investir (participation de nombreux bénévoles).

sans oublier :

- la fête de Noël,
- et le loto annuel à la salle des fêtes de Vausseroux.

Cette année nous avons l'intention de rééditer l'organisation de manifestations culturelles, ce qui permettra à chacun d'assister à des spectacles de qualité. Les dates de ces spectacles ne sont pas encore arrêtées ni le contenu. La présence de chacun aidera à conserver une dynamique culturelle dans nos communes.

La prochaine activité de l'association :

=> Le samedi 08 février à 21H00: **loto annuel** à la salle des fêtes de Vausseroux.

Tous les bénéfices sont directement investis pour nos enfants. Ainsi pour l'année scolaire 95/96 les enfants des classes de cm1 et cm2 sont allés en classe de neige dans les Pyrénées. Toute l'école est allée en juin au Grand Parcours du Puy du Fou et également tout au long de l'année à différentes activités (piscine, diverses sorties pédagogique, achat de jeux...).

Le Bureau de l'association est composé de 8 membres des 3 communes concernées :

Sylvie GUICHARD, Pascal GOY, Patrice BRANGIER, Michel MAPPAS, Chantal GRELLIER, Pascal PÉROTEAU, Catherine GUION, Dominique GRIGNON.

Enfin, il est important de souligner le travail de concertation nécessaire des élus, des instituteurs et des parents de façon à pouvoir conserver le plus longtemps possible les écoles dans nos communes.

Dominique GRIGNON.

## *Les Aînés Ruraux*

\*\*\*\*\*

### *Bénévolat où es-tu ?*

*La réponse est immédiate : " Je suis partout, en milieu urbain comme en milieu rural " . Sans quoi, les 730 000 associations réparties sur la France entière n'existeraient pas ! Ouvrons tout grand nos yeux et regardons autour de nous. Nos associations sportives, familiales, culturelles, etc... tiendraient-elles le coup s'il n'y avait pas de gens dévoués et volontaires pour les animer ? Les secours en cas d'incendie, d'accidents ou de catastrophes diverses seraient-ils assurés s'il n'y avait pas des **sapeurs pompiers volontaires** dans nos villages ? Nos clubs Aînés Ruraux seraient-ils ce qu'ils sont s'il n'y avait pas des bénévoles actifs et accueillants ?*

*Le bénévole est en effet celui, ou celle, qui accepte une part de responsabilité dans la vie de nos associations sans en rechercher le moindre profit financier mais qui trouvera une certaine satisfaction dans le devoir accompli.*

*Il est vrai que dans la vie d'un retraité, il faut faire la part des choses :*

- il faut réserver du temps pour sa famille,*
- il est indispensable de garder du temps libre pour soi,*
- on doit consacrer du temps à la vie sociale.*

*C'est là un triptyque bien simplifié qui a cependant le mérite d'ouvrir des perspectives. Il arrive parfois que les bénévoles se sentent un peu "justes" devant les responsabilités parfois lourdes à assumer. Mais les responsables présents au bureau et même au Conseil d'Administration ne forment-ils pas une équipe où l'on s'épaule mutuellement ?*

*Oui, il nous faut des bénévoles dévoués, dont les qualités humaines renforceront l'amitié au sein de nos clubs. Le bénévole rend service et d'abord à lui-même, car le bénévolat est une ouverture aux autres en rejetant le repli sur soi-même et le **chacun pour soi**.*

FRADIN Michel.

# ***Communauté Paroissiale***

\*\*\*\*\*

## ***Le Catéchisme :***

*Les réunions ont lieu à Vasles le mercredi matin.*

*- 4 enfants suivent la 1ère année*

*- 1 enfant suit la 2ème année*

*Un petit nombre ..... Si quelques-uns ont oublié leur inscription, il est toujours temps !*

## ***Répétition de chants :***

*Tous les lundis à 14 heures 30 au presbytère.*

## ***Communauté locale :***

*La grande activité, cette année encore, sera la mise en place d'une communauté locale " St Martin du Fouilloux - Reffannes - Vausseroux - Vautebis ".*

*Le déjeuner annuel aura lieu le samedi 15 Mars 1997 à la salle polyvalente de Vausseroux.*

*Alice.*

# *Entente sportive Vausseroux - Vautebis*

\*\*\*\*\*

*Les joueurs et dirigeants de l'E.S.V.V. vous offrent leurs meilleurs voeux pour l'année 1997.*

*13 ans déjà de vie footballistique à Vausseroux, la saison 96/97 a vu arriver dans ses rangs 32 bonnes volontés pour porter ses couleurs.*

*Cette nouvelle saison connaît un petit changement, nous avons voulu une équipe lère jeune, dirigée et gérée par des jeunes. En milieu de saison, leurs espoirs ne se sont pas tout à fait réalisés, mais espérons que la deuxième partie du championnat leur sera un peu plus favorable.*

*Toutefois, un peu plus de bonne volonté et de sérieux ne seraient pas négligeable.*

*Pour ce qui est de la réserve, nous avons le plaisir d'accueillir d'anciens joueurs venus au club pour se défouler et passer un bon moment entre copains, leur bonne humeur fait plaisir à voir et cela se ressent sur le stade, même si les résultats ne sont pas ceux escomptés.*

*Merci à Tous.*

*Nous devons également avoir une pensée pour nos amis, Pierre, Bébert, Yvon et les autres, aujourd'hui disparus. Comblons leur absence en gardant l'image de leur joie de vivre et leur bonne humeur inaltérable qu'ils nous ont si souvent apportées.*

## **Programme 96/97**

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| <i>- Le 16 Février 1997</i> | <i>Randonnée pédestre et VTT + galette des rois</i> |
| <i>- Le 8 Mars 1997</i>     | <i>Choucroute avec Cadence Musette</i>              |
| <i>- Le 6 Juin 1997</i>     | <i>Assemblée Générale</i>                           |
| <i>- Le 28 Juin 1997</i>    | <i>Méchoui E.S.V.V. au stade</i>                    |
| <i>- Le 13 Juillet 1997</i> | <i>Rallye surprise avec pique nique.</i>            |

*Bonne saison à tous.*